



De quoi Parcoursup est-il le nom ?

En effet comment caractériser la situation anxiogène vécue par nombre de jeunes (et parents) voulant s'inscrire dans l'enseignement supérieur (ES) à cette rentrée ? Ne serait-ce que pour reprendre les chiffres du site Parcoursup au 5 septembre, on en déduit que 47 258 jeunes (cumulant la catégorie inactif ou actif) n'avaient toujours pas de propositions d'une formation dans l'ES. Un succès ce parcoursup !!! ?

L'an passé le tirage au sort, dans le contexte de l'ancien système APB et face à l'insuffisance de places dans les filières en tension dont les STAPS, ne concernait que 1 % des candidats à ces filières. A la rentrée septembre 2017 avec APB il n'y avait plus que 6000 bacheliers sans affectation OR au 5/09/2018 avec Parcoursup il y avait au moins 40 000 bacheliers sans affectation, sans parler de ceux qui ont une affectation qui n'était pas leur premier choix s'ils avaient pu hiérarchiser.

Ce tirage au sort, non acceptable certes, a d'abord servi d'alibi politique pour faire la loi ORE avec parcoursup et masquer l'insuffisance majeure du nombre de places à créer face à l'évolution démographique (positive) des jeunes pour se former dans l'ESR.

Rappelons que c'est l'équivalent de douze universités qu'il faudrait construire depuis plus de dix ans pour absorber cette augmentation qui rappelle le est une chance pour notre pays.

Avec Parcoursup, avec ses vœux non hiérarchisés et ses attendus, ce système a permis **de casser l'objectif de démocratisation en amplifiant et légitimant cette fois-ci le tri social dans les formations.**

Les premières infos du terrain nous montrent que le nombre de bacs pro postulant et retenu dans les STAPS a sensiblement diminué, à l'inverse des Bacs S qui augmentent. Certains diront : « logique les bacs pro n'ont pas le niveau ! ». Au SNEP-FSU nous ne nous satisfaisons pas et n'entérinons pas ce fait contraire à l'objectif de démocratisation et d'émancipation. **Nous assistons à un gâchis avec Parcoursup.**

D'autres choix sont possibles, conditionnés par un investissement public conséquent (2 à 3 Milliards (Mds) par an selon la StraNES. Une goutte d'eau face aux cadeaux fiscaux faits aux très riches (4,5 Mds à minima sur l'ISF ou les 630 Mds de fortune des 500 premiers riches français, voir article outil analyse).

pascal.anger@snepfsu.net